

ZAC de Bonne (Grenoble– France)

Description du projet	<p>Construit sur 8,5 hectares d'anciennes casernes, la ZAC de Bonne est située à proximité du centre de Grenoble et prévoit, d'ici 2010, de fournir 850 appartements dont 35% à 40% de logements sociaux ; 15 000 m² dédiés aux commerces, loisirs et services avec la création de 30 nouveaux commerces, 6000m² de bureaux neufs et rénovés et un hôtel 3 étoiles. Il comprend une école primaire et une cantine scolaire, des logements étudiants et une maison pour personnes âgées. 5 hectares d'espaces verts se situent au cœur de ce nouveau quartier. Le projet a débuté en 2001 et s'est organisé dès le départ en étroite coopération entre tous les intervenants : urbanistes, constructeurs, syndicats et associations de quartier ainsi que les Grenoblois.</p>
Objectifs	<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p>L'objectif est de réduire de 30 à 40% la consommation d'énergie par rapport aux standards applicables en construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les logements seront équipés de capteurs solaires thermiques (afin d'assurer environ 45 % des besoins en eau chaude sanitaire), de ventilation double flux avec récupération de chaleur, d'équipements économes en électricité et en eau. L'isolation du bâti, l'utilisation de baies très performantes (vitrage à lame d'argon) contribueront à l'efficacité énergétique des bâtiments. <ul style="list-style-type: none"> - réduction de la consommation énergétique du chauffage (50 kWh/m²/an), - de l'eau chaude sanitaire (35 kWh/m²/an) - de l'électricité des parties communes (4,4 kWh/m²/an). - installation d'une micro-cogénération (moteur à gaz) par bâtiment. Celles-ci permettront de couvrir les besoins en électricité des logements du site de Bonne (soit 1 250 MWh par an) ainsi que la moitié de leurs besoins en terme de chauffage (soit 2 060 MWh par an). - construction d'une école élémentaire de 17 classes. Ce bâtiment a été pensé selon une approche bioclimatique et sera doté d'une structure en bois, d'une enveloppe performante et d'équipements économes. - construction d'une centrale solaire de 100 kWc (environ 1 000 m²) en toiture de l'espace commercial qui permettra de fournir une part significative des consommations électriques du site. Elle sera réalisée dans un esprit de reproductibilité et de pédagogie vis-à-vis du grand public. - construction d'un bâtiment à énergie positive (bâtiment produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme): ce bâtiment de 1600m² accueillera des activités du tertiaire.
Origine du projet	<p>L'initiative du quartier de Bonne a été impulsée par le programme Concerto SESAC de l'Union Européenne. La ville de Grenoble ayant racheté à l'armée les terrains de l'ancienne caserne a saisi l'occasion de créer sur ce site un quartier durable et innovant.</p>
Financement	<p>Une grande partie des financements provient de la vente de terrains par la ville aux promoteurs privés. L'Union européenne soutient en partie le projet dans le cadre du programme Concerto SESAC.</p>
Partenaires & Rôles	<p>Ce projet participatif (top-down) est porté par la ville de Grenoble. La SEM SAGES, aménageur de la ZAC de Bonne est chargée de coordonner les projets des constructeurs. Gaz Electricité de Grenoble portera les projets des micro-cogénérations et de la centrale solaire en tant que maître d'ouvrage et exploitant.</p>
Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Site du MEEDDAT sur les écoquartiers : http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/ - Site du projet de Bonne: http://www.debonne-grenoble.fr/ - Site de la Ville de Grenoble: http://www.grenoble.fr/ - Site du Programme Concerto SESAC : http://www.concerto-sesac.eu/ - La Revue Durable, numéro 28 (février – mars – avril 2008)
Contact	<p>Perrine Flouret de la Ville de Grenoble : perrine.flouret@ville-grenoble.fr</p>